

PERRINET GRESSART ET LE NIVERNAIS DE 1422 à 1435

Par Léon Mirot, dans le *Journal des Savants*, mai – août 1938

ANDRÉ BOSSUAT. *Perrinet Gressart et François de Surienne, agents de l'Angleterre. Contribution A l'étude des relations de l'Angleterre et de la Bourgogne avec la France sous le règne de Charles VII. Un volume in-8., xxvi-446 pages, carte hors texte. Paris, E. Droz, 1936.*

PREMIER ARTICLE

Nulle époque ne fut peut-être, autant que celle de la guerre de Cent Ans, fertile en hommes d'armes en quête d'aventures, de richesses et d'honneurs. Il y en eut de toutes sortes, à commencer par de puissants seigneurs pour finir par des aventuriers, dont souvent l'origine est inconnue.

Beaucoup d'entre eux ont déjà été étudiés : tels Jean III, comte d'Armagnac et son frère Bernard VII, le futur connétable, tel Raimond de Turenne, petit neveu et neveu de papes ; tels aussi, à un degré moindre, Arnaud de Cervole, le célèbre Archiprêtre, qui pendant quelques années fut le véritable maître de la vallée de la Loire entre le Bec d'Allier et Cosne, John Hawkwood, général des armées florentines, Silvestre Budes, qui conduisit les Bretons en Italie servir Grégoire XI et Clément VII, Jacopo del Verme, chef des troupes de Jean Galeas Visconti, Alberico de Barbiano, Rinaldo Orsini, ancêtres des grands condottieres italiens, Rodrigue de Villandrando, castillan de bonne maison, qui se mit à la solde de Charles VII. Mais à côté de ces noms connus, combien en est-il qui sont demeurés dans l'oubli, et qui mériteraient de retenir l'attention des

historiens ! Tel est Perrinet Gressart dont on vient de retracer la vie, et qui joua à un moment donné un rôle de premier plan dans les événements militaires et politiques qui se déroulèrent de 1415 à 1435.

Ses origines sont obscures ; son nom est mal connu ; on l'appelle indifféremment Grasset ou Gressart. On ignore le lieu et la date de sa naissance ; on le présume poitevin, hypothèse vraisemblable, sans que l'on ait toutefois de certitude à ce sujet. On n'est pas mieux renseigné sur sa jeunesse et sur ses débuts, jusqu'au jour où, en 1416, on le voit servir dans les rangs bourguignons, en Picardie et en Beauvaisis. Dès lors, sa carrière était fixée ; on le trouve aux gages du duc de Bourgogne en Charollais, en Sénonais, en Auxerrois, mais surtout en Nivernais. C'est là qu'il tenta et réalisa sa fortune, et nul champ d'action n'était plus propice.

Depuis le mariage en 1271 de la comtesse Yolande de Nevers avec Robert de Béthune, le Nivernais était au nombre des domaines des comtes de Flandre ; et l'unique héritière de Louis II de Maele l'avait apporté à son mari Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, qui en prit possession à la mort de son beau-père, en 1384; tout en en conservant l'administration, le duc de Bourgogne et sa femme le donnèrent à leur fils aîné Jean sans Peur ; et après leur mort, le Nivernais échut à leur fils cadet Philippe.

Limité à l'Ouest par le cours de la Loire et de l'Allier, qu'il débordait dans la région de La Guerche et de Sancoins, commandant la Loire en aval par les places fortes de Cosne et La Charité, par Cussi-les-Forges au Bec d'Allier, et en amont par Rosemont, Drui, Decize, tandis que Cuffi et Châteauneuf surveillaient l'Allier, le Nivernais était la grande voie de communication qui reliait le bassin de la Seine avec le Charollais, le Mâconnais et le Lyonnais, et par l'Allier avec le Bourbonnais, l'Auvergne et le Languedoc ; en même temps les forteresses ligérides permettaient ou interdisaient l'accès du Berri.

Aussi fut-il, dès les débuts de la Guerre de Cent Ans, parcouru, pillé, ravagé dès 1356 par les Anglo-Navarrais et les bandes des Compagnies. L'Archiprêtre en fut ensuite le défenseur plus ou moins indépendant,

occupant durant plusieurs années La Charité ; la soumission de ce Val de Loire fut une des premières et des principales préoccupations de Philippe le Hardi, dès qu'il fut en possession de la Bourgogne. Sous Charles VI, les routiers aux gages de Jean III et de Bernard d'Armagnac le menacèrent du côté du Gâtinais et de la Puisaie, tandis que les Anglais, venant d'Auvergne, se montraient sur les frontières du Bourbonnais.

De 1405 à 1415, sous le gouvernement du comte Philippe, le Nivernais avait vécu d'une vie indépendante, à laquelle avait mis fin la mort du prince à Azincourt ; il laissait deux fils mineurs, et le comté retomba complètement sous l'influence de Jean sans Peur, puis de Philippe le Bon, au moment où se nouait de plus en plus fortement l'alliance bourguigno-anglaise, surtout après le meurtre de Montereau et le traité de Troyes. Les alliés dominaient dans le Nord de la France : Champagne, Ile-de-France, Normandie. Depuis 1419, l'Auxerrois et le Mâconnais étaient presque complètement tombés aux mains des Bourguignons. Pour couper et isoler «du Berri, du Bourbonnais et du Lyonnais, ce qui demeurait à Charles VII en Sénonais, en Gatinais, en Auxerrois et en Puisaie, il suffisait de s'assurer la maîtrise du cours de la Loire entre Gien et La Charité, c'est-à-dire du Nord-Ouest du Nivernais.

La position géographique du comté en faisait un point stratégique de premier ordre, qu'augmentait encore son état féodal. Bien que le pays désirât vivre en paix, les événements ne le permettaient pas. Le duc de Bourgogne était tuteur des enfants du comte Philippe dont en 1424 il épousa la veuve Bonne d'Artois, et c'est lui qui administrait le comté. Mais, si au Nord-Est, la majeure partie de l'Auxerrois était entre ses mains, de nombreuses places de la vallée d'Yonne étaient demeurées fidèles à Charles VII. Il en était de même au Nord, en Donziais et en Puisaie. A l'Est, au seuil du Morvan, l'importante seigneurie de Château-Chinon était possédée par le duc de Bourbon, fidèle à Charles VII, et dont les États, administrés pendant sa captivité par son fils, le comte de Clermont, pouvaient, tant à Marcigni-les-Nonnains sur la Loire, que du côté de Moulins sur l'Allier, menacer le Charolais et le Nivernais. A

l'intérieur même du pays, Saint-Pierre-le-Moutier était le siège d'un baillage royal, et depuis Saint Louis la royauté revendiquait la garde de la ville prieurale de La Charité-sur-Loire, clef du Berri, devenu le centre du royaume bien diminué de Charles VII. La possession de cette ville non seulement rendait celui qui l'occupait, maître de la tête de pont permettant l'accès du Berri, mais elle ouvrait la voie de la Puisaie, de la vallée du Loing, et par suite du cours moyen de la Seine, entre Montereau et Melun ; par le cours du Nohain, affluent de droite de la Loire, elle commandait les communications avec la vallée d'Yonne, c'est à dire au Nord-Est et à l'Est avec l'Auxerrois, la vallée de la Cure et l'Avalois, au Sud-Est et au Sud avec le rentre du Nivernais, la région de Château-Chinon, et par la vallée de la Nièvre et celle de l'Aron avec la Loire au-dessus de Nevers.

Or en 1422, les armées du dauphin s'étaient emparées de La Charité, et aussi de Gravant, au confluent de l'Yonne et de la Cure ; ce fut Perrinet Gressart que le duc de Bourgogne chargea de les récupérer. Le 31 juillet 1423, avec le maréchal de Chastellux et Antoine de Toulangeon, il libérait Cravant ; quelques mois plus tard, vers le 25 décembre, il se rendait maître de La Charité, dont il devenait capitaine, au nom de Philippe le Bon et au nom de Henri VI d'Angleterre.

De ce jour, il s'y fixa et en fit le centre de son action militaire et de sa fortune personnelle. Il comprit que, simple chef de routiers, capitaine d'une place au nom de deux princes alliés, mais dont les intérêts pouvaient diverger, il était à la merci de ceux qui l'employaient, et risquait d'être remercié quand ses services cesseraient d'être utiles, ou quand la paix serait rétablie. Mais si, à ce premier rôle, il joignait la possession de lieux forts, de seigneuries qui le mettraient à l'abri des coups du sort, et lui permettraient de s'établir dans cette région où l'avaient appelé ses fonctions militaires, il se garantirait contre une disgrâce toujours possible et ménagerait son avenir.

Aussi, tout en mettant La Charité en état de défense, en réparant les remparts, les portes et surtout le pont, en se posant en défenseur des religieux et des marchands fréquentant la Loire, il travaillait à sa propre fortune. Dès 1422, il occupait la place forte de Passi, au Nord-Est de La Charité, et celle de Dompierre, sur la Nièvre ; l'évêque d'Auxerre lui confiait la garde du château de Varzi ; toutes ces places pouvaient en vérité lui échapper, puisqu'il n'en était que capitaine ; sa grande habileté fut de s'établir privément dans la région. En février 1424, il épousait une femme appartenant à une famille de bonne noblesse nivernaise, Huguette de Corvol, veuve de Jean des Ulmes, et qui lui apportait son douaire et l'administration des biens de son fils mineur, dont la Maison-fort près de Saint-Amand et de Saint-Verain en Puisaie, et la terre des Ulmes, aux environs de Ijecize. Déjà possesseur de terres en Poitou et en Bourgogne, il acquérait en Nivernais Champlin et Giri dans la vallée de la Nièvre, Prie dans celle de l'ixeure ; s'il ne pouvait alors, comme il le fit, momentanément au reste, s'installer comme capitaine à Rosemont et à Drui, il acquérait une ancienne maison forte, dont l'Archiprêtre avait avant lui reconnu l'importance et qu'il avait occupée : la Motte Josserand¹. Sise aux confins du Donziais et du Nivernais, sur le cours du Nohain, en amont de Donzi, elle surveillait les communications entre Cosne et La Charité à l'Ouest, Entrain, Clameci, Varzi à l'Est. Devenu vassal du comte de Nevers, Perrinet Gressart s'implantait dans ce pays où il demeura jusqu'à sa mort, et où il s'allia à de puissantes familles, tant par son propre mariage que par l'union qu'il fit contracter en 1437 à sa nièce Jeanne Brotier avec Jacques de La Rivière, richement possessionné dans la région. Et comme chez lui, le chef de bandes ne disparaissait jamais, il

¹ Georges Bourgeois, *La Motte Josserand*, monographie. Editions de la *Revue du Centre*, 1938, in-8', 163 p. et planches.

avait donné en mariage son autre nièce Étienne de Greseville à son lieutenant préféré, François de Surienne, dit l'Aragonais².

La fidélité des hommes d'armes qu'il commandait était, en effet, un élément essentiel de sa force, et lui permit une quasi indépendance, grâce à laquelle il put, à certains moments, traiter de pair avec le duc de Bourgogne et avec le roi de France. Ces hommes étaient depuis longtemps sous ses ordres, et étaient répartis dans les divers châteaux dont il assurait la garde : La Charité, Cosne, Passi, Dompierre, la Motte Josserand, Varzi, et éventuellement Drui, Rosemont, et Marcigni-les-Nonnains. Ils étaient de toute provenance : allemands, espagnols, italiens, picards comme le choniqueur Jean de Wavrin, nivernais comme Jean d'Avril et Antoine de Roncheval ; et d'autres connus seulement par leurs surnoms : Patience, Bonne Guerre, Petit Profit. Bien qu'ils lui fussent très attachés, il lui fallait entretenir leur fidélité par une solde régulièrement payée, et par des coups de main exerçant leur activité et leur procurant profit. Les coups de main dépendaient de lui ; la solde de ceux qui le stipendiaient. Or, les subsides bourguignons étaient irréguliers ; au contraire, la solde anglaise était régulièrement versée, ce qui devait attacher Perrinet Gressart au roi Henri VI. Chef de bande, capitaine aventurier, il n'avait de raison d'être, de chances de durée et de réussite que grâce à la continuation de la guerre ; or, si l'Angleterre ne songeait qu'à la poursuivre, Français et Bourguignons ne pensaient qu'à négocier, à la faveur de trêves sans cesse prorogées et renouvelées.

Depuis 1422, les trêves se succédaient ; des deux côtés on souhaitait une entente qui servirait de nombreuses ambitions et de multiples intérêts privés. Dans l'entourage proche de Charles VII, conseillers et familiers du roi étaient loin d'être opposés à un accord qui, pour certains assurerait leur influence et leur fortune, tels les Angevins, qui pour

² L'ouvrage de M. Bossuat contient une étude très complète sur ce personnage, qui demeura fidèle aux Anglais et dont au reste la vie est beaucoup moins intéressante que celle de Gressart.

d'autres leur permettrait de fortifier leur indépendance, telle la Bretagne, qui pour d'aucuns, ferait disparaître la crainte d'attaque et de dévastation de leurs états, tels les Bourbon : et au-dessous de ces princes, que d'ambitions, de convoitises espérant, grâce à un rapprochement franco-bourguignon, pouvoir réaliser leurs desseins personnels, et trouver profit auprès des adversaires réconciliés. Dans l'entourage du duc de Bourgogne, on suivait avec appréhension, sinon avec inquiétude, la politique du régent anglais, le duc de Bedford ; on redoutait que l'Angleterre ne s'implantât aux Pays-Bas, Hainaut et Brabant, contrecarrant l'œuvre d'unification élaborée par Philippe le Hardi, et que Philippe le Bon s'apprêtait à réaliser ; on ne craignait pas moins un succès trop complet de Henri VI en France, et dont la conséquence eut été la restauration de la puissance royale et un affaiblissement de la Bourgogne. Beaucoup des conseillers du duc cherchaient avec le chancelier Nicolas Rotin à profiter des dissensions multiples de la cour de Charles VII pour travailler au développement d'une grande Bourgogne, en quelque sorte indépendante, et que n'entraverait pas un pouvoir royal trop puissant, comme le serait le gouvernement anglais, en cas d'une victoire complète sur Charles VII.

Tous ces éléments, bien qu'opposés et divisés sur bien des points, concordaient cependant vers un même but : temporiser pour aboutir sinon à une paix définitive, du moins à une suspension des hostilités, par des trêves partielles ou générales.

Les plus actifs agents en furent le duc de Savoie et le comte de Clermont. Le premier, Amé VIII, beau-frère de Jean sans Peur et oncle de Philippe le Bon espérait, les hostilités cessant, ne plus être inquiété sur ses frontières du côté du Mâconnais et du Lyonnais, et pouvoir agir librement dans ses visées sur le comté de Genève ; le second, fils aîné du duc de Bourbon, souhaitait un apaisement dont le Bourbonnais aurait été le premier à profiter.

Dès décembre 1422, une trêve avait été conclue entre Charles VII et le comté de Nevers ; le 28 septembre 1424, un traité d'abstinence avait été signé avec la Bourgogne ; et qui, devant expirer le 2 mai 1425, fut prorogé jusqu'au 25 décembre. Mais Perrinet Gressart refusa de s'y soumettre, et d'évacuer les places qu'il occupait. Il était capitaine de La Charité, non seulement au nom du duc de Bourgogne, mais aussi au nom du roi d'Angleterre, ce dernier payant régulièrement la solde, au contraire de Philippe le Bon ; et surtout, il se rendait bien compte que si La Charité était la tête de pont permettant d'envahir le Berri, elle était également la clef qui ouvrait ou fermait le Nivernais. Aussi longtemps qu'elle serait aux mains d'un capitaine stipendié par l'Angleterre, elle serait un obstacle à la conclusion et à l'exécution complète des trêves : il connaissait sa force et s'y attachait avec d'autant plus d'âpreté et de ténacité qu'il défendait à la fois sa situation de chef de bande et sa fortune personnelle.

Tous les efforts se heurtèrent à sa résistance, à commencer par ceux du connétable de Richemont, qui, partisan d'une réconciliation franco-bourguignonne, songeait en même temps à sauvegarder Gien et Dun-le-Roi, que Charles VII venait de lui donner. A toutes les objurgations, Gressart objectait ne pouvoir rendre La Charité sans l'assentiment du roi Henri VI ou du régent il réclamait avant tous pour parler le paiement des sommes dues pour l'entretien de ses troupes, menaçant d'ouvrir la place aux Anglais.

DEUXIEME ET DERNIER ARTICLE

Ce premier chantage réussit. La Charité aux Anglais, c'était le Berri ouvert, l'effondrement des débris du royaume de Charles VII, la prédominance anglaise menaçant la Bourgogne. Aussi tenta-t-on de gagner Perrinet Gressart, en lui assurant l'occupation de certaines places et une solde mensuelle ; il parut accepter ; des serments furent prêtés. Subitement, tout fut remis en question. Le lieutenant et neveu de Gressart François de Surienne, appelé par le gouverneur du Nivernais au secours de Thibaud de Neufchâtel, menacé par l'évêque de Bâle, fut attaqué par celui qu'il venait aider, et s'échappa à grand'peine. La solde promise était incomplètement payée : on interdisait aux habitants de Nevers de ravitailler La Charité.

Perrinet Gressart protesta d'autant plus qu'à ce moment le duc de Bourgogne était occupé en Flandre par ses démêlés avec le duc de Gloucester et Jacqueline de Bavière. Aussi, dans les négociations que Surienne engagea en son nom avec le maréchal de Bourgogne il marchandait son acquiescement à ce que La Charité fût comprise dans les trêves. Il exigeait naturellement de fortes compensations pécuniaires, et qu'on lui remit les châteaux de Drui, de Rosemont, et de Châtel-Gérard près d'Avallon. Pour brusquer les événements, il ne reculait pas devant les moyens violents. Comme des négociations étaient nouées entre la Bourgogne et la France, et qu'une ambassade royale, à la tête de laquelle se trouvait Georges de La Trémoille, passait par La Charité, Gressart qui avait jadis arrêté, sans aucun droit, le comte de Montpensier, n'hésita pas à en user de même avec le chef de l'ambassade : le 30 décembre 1425, La Trémoille était retenu captif. Le coup était audacieux, il réussit.

Craignant d'être mis à mort ou livré aux Anglais, La Trémoille, le jour même, traitait de sa rançon et sollicitait du duc de Bourgogne des lettres de décharge en faveur de son agresseur. A Dijon, on s'inquiétait. Perrinet Gressart était capitaine de La Charité au nom du duc de Bourgogne ; un attentat commis par lui dans cette ville contre un envoyé royal pouvait

compromettre les négociations en cours. Très adroitement le capitaine de La Charité sut profiter de ces craintes et en tirer parti et profit : il obtint de La Trémoille de lui être substitué dans une créance de quatorze mille livres que ce dernier avait sur les villes du Nivernais ; et en faisant espacer les termes de paiement sur huit ans, il s'assura une prolongation plus qu'indéterminée de son établissement dans le comté.

Il sortait fortifié de cette première escarmouche, n'ignorant pas que le duc de Bourgogne voulait se l'attacher, et que le duc de Bedford tenait avant tout à son maintien à La Charité. Aussi agissait-il librement, fourrageant et pillant en Berri et en Nivernais, occupant, le château de Chevenon en amont de Nevers, et tenant en suspens la politique française et la politique bourguignonne.

Un moment, on put croire que sa résistance allait fléchir, quand fut tenté un nouvel accord à Corbigni en février 1427. En effet, il offrit un biais, qui lui eût permis d'éviter de commettre une forfaiture à l'égard des Anglais et de s'exposer à leur vengeance : c'était de remettre La Charité et Dompierre-sur-Nièvre au prieur de La Charité. Mais en échange de cet abandon et de celui de toutes ses forteresses, sauf la Motte-Josserand et Passi, il exigeait naturellement une forte indemnité, l'assurance de pouvoir récupérer toutes ses créances sur les villes du Nivernais, des lettres de décharge pour lui-même et ses compagnons, et de ne s'armer et entrer en campagne qu'à sa convenance. C'était s'assurer non seulement sa résidence en Nivernais, mais l'impunité et une véritable indépendance.

Malgré cet accord, si avantageux pour lui, La Charité était encore entre ses mains à la fin de 1427 ; le duc de Bourgogne, victorieux en Flandre, avant réalisé de considérables accroissements territoriaux sans compromettre l'alliance anglaise et leurrant Charles VII de l'espoir vague d'une paix, ne cherchait qu'à prolonger les trêves et à pratiquer une fructueuse politique d'équilibre, qui assurerait la tranquillité de son duché. Mais un grave obstacle à cette politique était la présence à La

Charité d'un agent anglais pouvant ouvrir la ville aux troupes de Henri VI, leur permettre d'envahir le Berri et de porter ainsi au roi de Bourges un coup fatal qui rejaillirait sur la Bourgogne.

L'attention se portait d'autant plus sur l'attitude de Perrinet Gressart que la situation s'aggravait. Tout l'effort militaire se concentrait en 1427 sur les bords de la Loire. Une attaque anglaise échouait à Montargis : les Armagnacs menaçaient La Charité, que l'on promettait théoriquement de secourir. La guerre reprenait au Gâtinais, en Auxerrois, en Tonnerrois, en Nivernais ; toute la défense reposait sur Gressart. Il occupait Villeneuve-le-Roi sur les bords de l'Yonne, Bonni sur la Loire, et diverses places de Puisaie. François de Surienne nommé bailli de Saint-Pierre-le-Moutier par Henri VI, s'installait entre Loire et Allier et menaçait le Bourbonnais. L'instant semblait venu où Perrinet Gressart pourrait jouer un rôle capital et où sa force et son expérience pourraient être complètement utilisées.

L'attaque anglaise sur la Loire, malgré l'échec de Montargis, se poursuivait. Le duc de Gloucester en juin 1428 assiégeait Orléans ; il s'agissait d'empêcher les capitaines Armagnacs de secourir la ville, de les retenir en Puisaie et en Gâtinais. Ce fut le rôle de Perrinet Gressart ; et quand après la levée du siège, les capitaines de Henri VI évacuèrent les places ligériennes qu'ils tenaient, ce fut encore lui qui eut à y maintenir les dernières forces anglaises.

Cette tâche était difficile, la Bourgogne se montrant de plus en plus hésitante, ne voulant s'engager à fond ni avec Charles VII ni avec Henri VI, observant une politique de bascule, renouvelant les trêves avec la France en même temps que Philippe le Bon recevait du duc de Bedford la Champagne et le gouvernement de Paris. Ces avances au duc de Bourgogne devaient, espérait-on, le décider à aider à la réalisation projetée dans l'entourage du duc de Bedford et par certains Bourguignons d'une attaque du Berri tant par le Poitou que par la vallée de la Loire, pour arrêter les progrès des armées françaises victorieuses.

C'est, d'autre part, pour devancer cette menace et y parer, et pour écarter Gressart de La Charité que fut conçu le plan français d'attaque du Val de Loire. Jeanne d'Arc avec l'armée royale prit Saint-Pierre-le-Moutier. La Charité était gravement menacée. L'occupation de Gien et celle de Saint-Pierre-le-Moutier l'isolaient en aval et en amont sur le fleuve : la petite de Dompierre-sur-Nièvre la coupait du Nivernais à l'Est. Sa prise libérerait le Berri. Aussi le siège fut-il mis au début de décembre 1429 ; aucun secours ni anglais, ni bourguignon ne vint soutenir la ville qui, après quelques semaines, fut dégagée. Grâce à la défense de Gressart, les Anglais tenaient toujours la maîtrise du Val de Loire ; on l'en récompensait en lui donnant, après la terre des Loges en Normandie, celle de Longni au Perche et on lui accordait une pension. On se l'attachait ainsi plus étroitement, car il devenait fidèle et vassal de Henri VI, à qui il prêtait serment.

Ce resserrement des liens était précieux, au moment où, pour dégager Paris, l'Île-de-France et la Normandie de plus en plus menacés par les armées de Charles VII, on tentait une diversion anglo-bourguignonne dont le premier effort allait être l'attaque de Compiègne. Il fallait éviter que toutes les forces françaises se portassent dans les régions menacées, et au contraire les contraindre à demeurer du côté de la Loire. Ce fut encore à Gressart que fut confié le rôle de porter la guerre en Berri, en Sologne, en Beaujolais, et dans la vallée d'Yonne, où il était, en amont de Sens, capitaine de Villeneuve-le-Roi.

Il remplit sa tâche. Mais cette fois encore, on le laissa agir seul, sans appui, ni anglais, ni bourguignon ; il alla en Berri à Dun-le-Roi et Montfaucon, concentra ses troupes à Rosemont non loin du Bourbonnais, et s'efforça d'arrêter l'attaque française qui se faisait pressante. Renonçant aux négociations, Charles VII passait à l'offensive. Sens, Villeneuve-le-Roi étaient enlevés ; l'Auxerrois, le Charolais envahis, le Nivernais attaqué au Sud-Ouest par Saint-Pierre-le-Moutier et Sancoins, à l'Est par Château-Chinon. Établi à Cosne, à La Charité, à la Motte-Josserand, à Varzi, à Rosemont, Perrinet Gressart faisait tête de tous côtés, se portant partout

à la fois en Charolais, en Auxerrois, mais surtout en Nivernais, où il enlevait Sancoins, Château-Chinon, Saint-Pierre-le-Moutier.

Mais il était seul à souhaiter la continuation des hostilités. Le duc de Bourgogne ne poursuivait la campagne militaire que poussé par l'Angleterre ; ses états étaient ravagés par la présence des armées, ses finances étaient dans un état lamentable. Aussi le 8 septembre 1431 une trêve de deux ans était-elle signée entre la Bourgogne et la France ; le 24 septembre semblable accord était conclu entre la Bourgogne et le Bourbonnais. Que seraient ces prémices de pacification, comment pourrait-on en assurer l'exécution, si Perrinet Gressart refusait d'y être compris et de s'y soumettre, et d'évacuer la Charité ? Il déclarait bien y adhérer, mais avec de telles restrictions que cette acceptation était toute théorique. Il importait cependant de mettre fin à une situation qui depuis des années tenait tout en suspens, et de détacher Perrinet Gressart et avec lui La Charité de l'emprise anglaise.

Philippe le Bon se rapprochait par politique et par intérêt de la France ; il connaissait la valeur militaire du capitaine de La Charité, l'importance de sa situation en Nivernais ; il l'avait vu à l'œuvre et souhaitait de se l'attacher exclusivement. Jusqu'alors toutes les tentatives avaient échoué ; toujours on se heurtait à la volonté tenace de Gressart qui voulait conserver sa liberté d'action, sa fortune personnelle au Nivernais, et qui, se targuant d'être capitaine au nom de l'Angleterre, déclarait ne pas vouloir être traître à Henri VI et au duc de Bedford. Pour le décider, le duc de Bourgogne se résolut à agir personnellement ; il demanda à Gressart de venir le trouver. La réponse fut évasive : Perrinet n'avait-il pas en Bourgogne trop d'ennemis puissants, tels les La Trémoille, pour ne pas craindre d'être victime d'une arrestation que lui-même savait si bien pratiquer ; il exigeait, pour se rendre auprès du duc une escorte de loyaux seigneurs bourguignons, tant à l'aller qu'au retour, et des otages parmi les familles de ses ennemis. Tout lui fut accordé ; alors ses prétentions s'accrurent. Il refusa de dépasser les frontières du Nivernais ; on avait un tel désir de le ménager que l'on accepta de négocier à Nevers, par

l'intermédiaire fort suspect du prince d'Orange, qui en sous mains offrait à Gressart d'acheter La Charité. Dans ces nouveaux pourparlers, ses exigences augmentèrent, toujours accompagnées de la menace de livrer la place à l'Angleterre ; il savait bien qu'il obtiendrait finalement de nouveaux avantages, et qu'en cas de reprise des hostilités on aurait besoin de recourir à lui.

De fait, de nouvelles négociations entre la France et la Bourgogne échouèrent à Auxerre en novembre 1432 ; la guerre recommença, entrecoupée de trêves et de suspensions d'armes, en 1433 et 1434 ; et ce fut lui à qui revint presque entièrement la charge de défendre le duché de Bourgogne, ses dépendances et le comté de Nevers. Il gardait son centre à La Charité, tandis que François de Surienne s'établissait à Montréal près Avallon, que son autre lieutenant Pierre Lespagnol tenait Drui et Rosemont, entre Nevers et Decize. Les environs d'Auxerre étaient enlevés ; Montargis tombait aux mains de Gressart et de Surienne, tandis que d'importantes places de Puisais dont Vergers et Saint-Verain, étaient occupées, ainsi que Marcigni-les-Nonnains aux confins du Charolais et du Bourbonnais, sur le cours de la Loire. Il était le véritable chef militaire du Nivernais, et en août 1434 devenait capitaine de Nevers. Cependant, bien que la plupart des places conquises les années précédentes par les capitaines de Charles VII aient été reprises dans la dernière campagne, et que la victoire de Bulgnéville en mai 1434 sur le roi René d'Anjou ait été un éclatant succès pour ses armes, Philippe le Bon comprenait que ses États étaient économiquement et financièrement épuisés. On se reprit à négocier. Le 4 décembre 1434 un accord était conclu entre la Bourgogne et le Bourbonnais, à Mâcon ; en février 1435, une trêve générale était signée entre la France et la Bourgogne à Nevers. Perrinet Gressart, le 27 février, s'engageait à observer les trêves pour toutes les places qu'il tenait : La Charité, Giri, la Motte-Josserand, Meauce, Passi, Rosemont, Uxeloup, Varzi, Vergers et surtout La Charité, réservant toutefois d'en ouvrir l'entrée au roi ou au régent d'Angleterre au cas, improbable du reste, où ils s'y présenteraient. Il remettait Marcigni-les-Nonnains au bailli de Saint-Gengoux.

Pour la première fois, il avait exécuté ses engagements. Ce ne fut certes pas sans hésitations et sans doute sans regrets ; mais cet homme qui, depuis 1422, avait joué un rôle si important dans la vie militaire et dans les intrigues diplomatiques, comprit que l'époque des guerres, dont il avait vécu et où il s'était enrichi, était révolue. Le rapprochement franco-bourguignon était imminent ; il risquait d'en être la victime, d'être sacrifié et par Charles VII qu'il n'avait jamais voulu reconnaître, et par Philippe le Bon, au service exclusif de qui il n'avait jamais voulu s'engager. Le roi d'Angleterre, alors que le duc de Bedford disparaissait à ce moment, ne lui serait d'aucun secours. Abandonné, vieillissant, il pouvait être dépouillé des terres qu'il possédait en Nivernais, et être obligé de reprendre une vie aventureuse. Il n'avait qu'à suivre l'exemple du duc de Bourgogne, assurer sa vieillesse, et se rapprocher de Charles VII.

Mais, cette fois encore, il garda son attitude indépendante. On ne le vit pas, ni les siens, aux conférences qui aboutirent au traité d'Arras du 21 septembre 1435, et son nom ne figure pas dans l'acte de paix. De même qu'il avait, quelques années auparavant traité directement avec le duc de Bourgogne, de même il traita directement avec le roi de France.

Ce fut le 22 octobre 1437 que le bailli d'Auxerre, le poète Jean Regnier, vint lui demander, de la part du chancelier de Bourgogne, Nicolas Rolin, d'adhérer à la paix et de traiter de l'abandon définitif de ses places. Ce furent de nouvelles négociations qui s'ouvrirent à Nevers entre Perrinet Gressart, d'une part, Jean de Croy, Jean de Poitiers, le chancelier de France, Renaul de Chartres, d'autre part. Un mois après, le 22 novembre, tout était conclu ; Perrinet Gressart signait la paix avec Charles VII. Moyennant la restitution des places qu'il détenait, il était nommé à vie capitaine de La Charité pour le roi, aux gages de quatre cents livres par an, et une indemnité de vingt-deux mille écus d'or.

En réalité, il triomphait. Malgré tout, il gardait la place qu'il détenait depuis 1423, et non plus au nom du roi d'Angleterre et du duc de Bourgogne, mais au nom du roi de France et du prieur de La Charité. Il

demeurait capitaine de Nevers et de la tour de Cosne pour le comte de Nevers, capitaine de Varzi pour l'évêque d'Auxerre, conseiller et pannetier du duc de Bourgogne, et capitaine général du Nivernais et du Donziais, qu'il dut défendre contre les Anglais, ses anciens maîtres.

Il pouvait jouir de la fortune qu'il avait acquise en Nivernais, où il possédait les terres de la Motte-Josserand, de Prie-sur-l'ixeuire, de Champlin, de Giri, de Ranci et de Passi, auxquels s'ajoutaient les biens de sa femme, sans compter d'importantes sommes mobilières et des immeubles à Paris. Arrivé en Nivernais comme petit chef de bandes, il était capitaine des places les plus considérables, gouverneur du comté, vassal du comte et allié aux familles les plus marquantes. Il avait su constituer sa fortune privée comme il avait su maintenir sa fortune militaire, en se servant adroitement des événements et en en profitant.

On ne sait s'il jouit longtemps de son repos. On ignore la date de sa naissance, on ne sait quand il mourut, sans doute en 1438, ayant réalisé le type de l'aventurier habile, tenace et qui sut tenir tête aux plus puissants princes, duc de Bourgogne et roi de France.

Léon MIROT.